

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

EXAMEN PROFESSIONNEL D'ACCÈS AU GRADE DE SERGENT DE SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS

GUIDE DE REMPLISSAGE

POUR LA CONSTITUTION DU DOSSIER DE RECONNAISSANCE DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE (RAEP)

* * * *

LE DOSSIER DE RECONNAISSANCE DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE N'EST PAS NOTÉ. LE DOSSIER RAEP N'ENTRAINE PAS UNE VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE (VAE).

LE DOSSIER RAEP, ETABLI EN VUE DE L'EPREUVE ORALE D'ADMISSION, EST A COMPLETER, A IMPRIMER ET A DEPOSER OU ENVOYER, PAR VOIE POSTALE, AU SERVICE CONCOURS DU CENTRE DE GESTION DE L'AUBE, **EN MÊME TEMPS QUE VOTRE DOSSIER D'INSCRIPTION**.

AVANT DE REMPLIR LE DOSSIER DE RAEP, MERCI DE PRENDRE CONNAISSANCE DE L'ENSEMBLE DES INDICATIONS CI-DESSOUS :

- Dans un souci d'accompagnement et d'égal traitement des candidats, le format du dossier de RAEP ne peut être modifié.
- Complétez impérativement chaque partie en évitant les sigles.
- Votre attention est appelée sur la nécessité de ne pas dépasser des cadres prévus.
- Les parties doivent être dactylographiées en police Arial, taille 11, interligne simple, espacements 0.

Vérifiez lors de votre impression, que l'ensemble du texte saisi apparaît correctement

LIRE <u>TRES ATTENTIVEMENT</u> L'ENSEMBLE DES DOCUMENTS CI-APRES, AVANT DE COMMENCER LA CONSTITUTION DE VOTRE DOSSIER RAEP.

La loi du 19 février 2007 relative à la fonction publique territoriale a ouvert la possibilité prendre en compte l'expérience professionnelle dans les concours et examen professionnel de la fonction publique territoriale. Ce type d'épreuve permet aux candidats de valoriser l'expérience professionnelle acquise dans l'exercice de leurs fonctions au sein d'une administration, d'un service déconcentré, d'un établissement public, d'une collectivité territoriale, ainsi que celle acquise en qualité de salarié d'une entreprise, de responsable d'une association ou d'élu d'une collectivité territoriale.

* * * *

RUBRIQUES DU DOSSIER DE RECONNAISSANCE DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE (RAEP)

Examen professionnel de sergent de sapeurs-pompiers professionnels

AFIN DE PERMETTRE UNE <u>MEILLEURE LISIBILITÉ</u> DE VOTRE DOSSIER "RAEP" PAR LES MEMBRES DU JURY, VOUS DEVEZ <u>COMPLETER</u> VOTRE DOSSIER <u>DE MANIERE DACTYLOGRAPHIEE</u> ET LE TRANSMETTRE <u>EN MEME TEMPS QUE VOTRE DOSSIER D'INSCRIPTION</u> PAR VOIE POSTALE (OU PAR DEPOT) A L'ADRESSE SUIVANTE :

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Aube BP 40085 – SAINTE SAVINE - 10602 LA CHAPELLE SAINT LUC CEDEX

Aucun envoi complémentaire de document ne pourra être accepté par le service gestionnaire

IDENTIFICATION DU CANDIDAT

Dossier N°: Numéro de dossier d'inscription

Numéro de dossier qui vous est attribué lors de votre inscription et que vous trouverez sur l'accusé de réception de votre inscription.

Nom de Famille : en MAJUSCULE

NOM D'USAGE OU DE FEMME MARIEE : en MAJUSCULE

PRENOM:

VOTRE EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

Les acquis de l'expérience professionnelle d'un candidat doivent être entendus comme l'ensemble des connaissances, compétences et aptitudes professionnelles qu'il a acquis :

- dans l'exercice d'une activité au sein des administrations mentionnées aux articles L2 et suivants du code général de la fonction publique ;
- dans l'exercice d'une activité salariée, non salariée ou bénévole, en France, dans un Etat membre de la Communauté européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen autres que la France ou dans un Etat autre que ceux mentionnés ci-dessus.

Présentez votre expérience professionnelle dans le tableau (pages 4 à 5) :

- vos fonctions actuelles,
- vos fonctions antérieures (de la plus récente à la plus ancienne),
- tous les emplois que vous avez tenus ainsi que les fonctions bénévoles ou toute autre activité que vous souhaitez porter à la connaissance du jury (participation à des groupes de travail, à des instances représentatives, tutorat, démarche autodidacte, activités associatives, séjours linguistiques, expérience sociale, volontariats...).
- **☞** Il est recommandé de faire preuve d'esprit de synthèse néanmoins si vous n'avez pas assez de place sur le formulaire pour enrichir chacune de vos expériences, vous pouvez ajouter des pages dactylographiées.
- Le tableau devra comporter des informations suffisamment précises pour que le jury puisse faire le lien entre votre activité et l'emploi-référence ou l'emploi type correspondant respectivement au répertoire des métiers de la fonction publique territoriale ou au répertoire propre à un ministère ou un établissement